



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/FPA/1996/4
24 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1996
15-19 janvier 1996, New York
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
FNUAP

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

APPUI ET COLLABORATION DU FNUAP AU PROGRAMME COMMUN
DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

Rapport de la Directrice exécutive

1. Le présent rapport est soumis au Conseil d'administration en réponse à la demande que celui-ci a exprimée, à sa troisième session ordinaire (11-15 septembre 1995), d'examiner, à sa première session ordinaire de 1996, sur la base d'un rapport écrit, l'appui et la collaboration du FNUAP au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA.
2. Étant l'un des six auteurs de ce programme, qui sera pleinement opérationnel au 1^{er} janvier 1996, le FNUAP a participé de très près à son élaboration.
3. Son appui a été défini lors des réunions du Comité des organisations de parrainage, ainsi que par la signature du mémorandum d'accord sur le Programme commun, par la distribution à tout le personnel du FNUAP d'une lettre rédigée par les chefs des six organisations de parrainage, et par l'indication de la contribution financière au Programme commun dans le Programme multinational du FNUAP, 1996-1999, proposé dans le document DP/1995/44 et approuvé par le Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire en septembre 1995 (décision 95/37).
4. Tout en participant activement aux débats qui ont eu lieu en 1994 et 1995 pendant la phase d'élaboration du Programme commun, le FNUAP a fait en sorte de continuer à renforcer le soutien aux activités de prévention du VIH/SIDA dans le cadre de ses propres programmes et projets, notamment au niveau national. En 1994, il a appuyé des activités de prévention dans 103 pays [fourniture et distribution de préservatifs; information, éducation et communication (IEC); et formation concernant le VIH/SIDA]. (Des détails supplémentaires sont donnés sur cet appui dans l'AIDS Update de 1994, qui sera mis à la disposition du Conseil d'administration à la session de janvier.) Le FNUAP continuera, comme il l'a fait jusqu'à présent, à fournir cet appui dans la ligne des programmes nationaux de prévention et de lutte contre le SIDA et dans le cadre du mécanisme des groupes de thèmes qui se met en place actuellement au niveau national, au titre du Programme commun. Il veillera à ce que cet appui réponde aux besoins particuliers de chaque pays et serve à soutenir des interventions qui permettent effectivement d'enrayer la propagation de l'épidémie.

5. C'est au milieu des années 80 que le FNUAP a commencé à soutenir les activités de prévention du VIH/SIDA, et ses directives d'orientation concernant son appui dans ce domaine datent de 1987. Dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, la prévention du VIH/SIDA a clairement été désignée comme l'un des éléments des programmes de santé génésique. Le Fonds a donc revu sa politique en la matière et adopté des directives concernant son soutien à la santé génésique, notamment la planification familiale et la santé sexuelle. Dans ces directives révisées, la prévention du VIH/SIDA est clairement reconnue comme faisant partie intégrante de l'appui à la santé génésique. Le Fonds continuera d'axer son soutien sur les soins de santé primaires et à se concentrer sur les interventions qui permettent aux individus de réduire le risque de transmission du VIH par les rapports sexuels, par le contact avec du sang et des tissus contaminés, et entre la mère infectée et son fœtus. L'appui pourra comprendre les éléments suivants, selon les besoins : distribution de matériel et de fournitures; élaboration et diffusion de matériels d'IEC; formation; et soutien à la recherche.

6. L'appui aux activités de prévention du VIH/SIDA en 1994 est estimé à 15 millions de dollars au niveau national et 0,5 million de dollars au niveau multinational.

7. Sur le plan mondial, le FNUAP a toujours préconisé et encouragé l'existence d'une source unique au sein du système des Nations Unies, chargée d'énoncer les orientations stratégiques, opérationnelles et techniques sur tous les aspects de la lutte contre le VIH/SIDA. Dans le domaine de la recherche-développement, il s'est déclaré favorable à un ordre du jour mondial, assorti de priorités et défini en fonction des besoins des pays. Il compte bien participer à l'élaboration de ces orientations et est fermement résolu à faire en sorte que les résultats du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA soient intégrés à ses propres politiques et programmes. Là aussi, comme par le passé, il ne lancera aucun programme d'activité mondial pour son propre compte mais coopérera par le biais du Programme commun.

8. Jusqu'à présent, le soutien du FNUAP au Programme commun a notamment consisté à détacher un fonctionnaire depuis décembre 1994 et à accorder un don à l'équipe spéciale de lutte contre le VIH/SIDA pour la réalisation du rapport biennal sur les activités mondiales. Comme on l'a mentionné ci-dessus, le rapport sur le programme multinational, présenté à la session de septembre du Conseil d'administration, comprenait une indication du soutien qui sera vraisemblablement fourni au cours des quatre prochaines années, et le Fonds étudie actuellement une demande de projet présentée par le Programme commun.

9. En résumé, le FNUAP, d'accord en cela avec l'Organisation mondiale de la santé, considère que les quatre éléments fondamentaux de la santé génésique sont la planification familiale, les soins maternels, la prévention des avortements et la prévention des infections de l'appareil génital, notamment les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA. En favorisant et en soutenant des interventions efficaces dans ces quatre domaines, il continuera d'aider tout un chacun à acquérir et à maintenir une bonne santé génésique.
